

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** VitonFestiger
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Primer à base de silicate de potassium, sans additifs organiques, pour solidifier les surfaces minérales absorbantes, en particulier pour les enduits en terre.
- **Utilisations déconseillées** De toutes les autres applications n'est pas recommandée.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**

Producteur:
 Baumit GmbH
 Reckenberg 12
 D-87541 BAD HINDELANG
 Tel. + 49 8324 921 1025
 Fax + 49 8324 921 1029
 eMail (personne compétente): sdb@baumit.de

Distributors:
 Baumit Schweiz AG
 Rikonerstrasse 2
 CH-8307 Effretikon
 Tel. +41 52 354 50 70
 Fax +41 52 354 50 71
 e-mail:office@schweiz.baumit.com

- **Service chargé des renseignements:** Département Assurance Qualité
- **Numéro d'appel d'urgence:** Centre suisse d'information toxicologique (CSIT),
numéro d'urgence: 145

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**

Cette préparation est réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.
- **Éléments d'étiquetage SGH** Aucune.
- **Pictogrammes de danger** Aucune
- **Mention d'avertissement** Aucune

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: VitonFestiger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

aucun

(suite de la page 1)

· **Mentions de danger**

aucun

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

· **Autres dangers**

Le produit est légèrement polluant de l'eau.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les critères pour l'identification des produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) et des substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n ° 1907/2006 ne sont pas remplies.

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:**

Silicates alcalins en solution aqueuse

· **Composants dangereux:**

Aucune.

(suite page 3)
CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: VitonFestiger

(suite de la page 2)

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:**

Assurer un apport d'air frais. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Après contact avec la peau:** Aucune action n'est requise.

- **Après contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement (env. 10 min) avec beaucoup d'eau (ou une solution saline, douche oculaire). Ne pas frotter à sec les yeux, les efforts mécaniques risque de causer des dégâts supplémentaires sur la cornée. Consulter toujours un ophtalmologiste.

- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin. Si conscient, rincer la bouche avec de l'eau et faire boire abondamment par petites gorgées.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

La préparation n'est pas combustible dans sa forme de livraison. Tous les agents d'extinction sont utilisables en cas d'incendie à proximité (Brumisateur, mousse persistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre extinctrice, sable)

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

- **Équipement spécial de sécurité:** Des récipients fermés exposés aux flammes avec de l'eau refroidir. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas déverser dans les canalisations, dans les eaux et la nappe phréatique.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Ramasser avec des agglomérants hydrauliques (par ex. le sable, la sciure de bois) puis le mettre dans le rebut approprié (selon le point 13).

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: VitonFestiger

(suite de la page 3)

- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter le contact avec la peau et les yeux en portant des équipements de protection individuels selon le point 8.
Dans des contenants de 10 kg:
En utilisant des moyens mécaniques de minimiser le levage et de transport de conteneurs.
S'il vous plaît noter équipement de test "risques pour la santé musculo-squelettique système de" SECO.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Ne pas stocker avec des acides. Conserver à l'écart des métaux. Conserver dans un endroit sec et hors gel. Conserver dans son emballage d'origine fermé. Respecter les consignes de stockage du fabricant.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
Aucune	
VME (Suisse)	

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
Non applicable.

(suite page 5) CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: VitonFestiger

(suite de la page 4)

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Retirer les vêtements contaminés. Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Prévoir un endroit où se laver sur le site de travail. Se doucher après une forte exposition.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**

Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Eviter le rejet dans l'environnement. Utilisez surplus ou éliminés de manière appropriée. Pas contaminer le produit de l'eau comme cela, une augmentation du pH peut être causé. A une valeur de pH d'environ 9 effets écotoxicologiques peut se produire. La réglementation des eaux usées et des eaux souterraines doivent être respectées.

CH/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: VitonFestiger

(suite de la page 5)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· Aspect:	
Forme:	liquide
Couleur:	jaune, limpide
· Odeur:	inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	env. 11,3*
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Ebullition à 100°C
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa.
· Densité:	env. 1170 kg/m ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
Teneur en substances solides: Non déterminé.	
· Autres informations	
Teneur VOC : <1g/l (<0,85g/kg)	
*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.	

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: VitonFestiger

(suite de la page 6)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Acides, Métaux
- **Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. La préparation est classée selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul de la directive communautaire 1999/45/CE) et en fonction des dangers toxicologiques
- **Toxicité aiguë:** Aucune
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Le contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer des irritations
- **des yeux:** Irritations possibles en cas de contact prolongé.
- **Sensibilisation:** Aucune connue

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas de données disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:** Pas de données disponibles.
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR
(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

baumit.com

Nom du produit: VitonFestiger

(suite de la page 7)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Container spécial ou incinération des déchets, élimination aussi des matériaux durcis dans une décharge de déchets spéciaux (respecter les dispositions spécifiques de l'administration locale)
Ne pas jeter à la poubelle. Ne pas vider les restes dans l'évier ou les toilettes.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· No ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ordonnance sur la protection contre les substances et préparations dangereuses (produits chimiques ordonnance, chimio) Chemicals Act (loi sur les produits chimiques), Loi sur la santé et la sécurité au travail, Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements de déchets (marges) Limites au travail en 2011 (liste MAK limite de SuvaPro) Règlement sur la prévention des accidents (OPA) Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV) Publication «note l'emploi des jeunes et le SECO Mère ordonnance sur la protection du DFE.
- **Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.02.2016

Numéro de version 2

Révision: 16.02.2016

Nom du produit: VitonFestiger

(suite de la page 8)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

Aucune.

Service établissant la fiche technique: info@baumit.de

Contact: sdb@baumit.de

Sources

TRGS 900, Technische Regel für Gefahrstoffe „Arbeitsplatzgrenzwerte“, 2006
MEASE 1.02.01 Exposure assessment tool for metals and inorganic substances, EBRC Consulting GmbH für Eurometaux, 2010: <http://www.ebrc.de/ebrc/ebrc-mease.php>.
U.S. EPA, Short-term Methods for Estimating the Chronic Toxicity of Effluents and Receiving Waters to Freshwater Organisms, 3rd ed. EPA/600/7-91/002, Environmental Monitoring and Support Laboratory, U.S. EPA, Cincinnati, OH (1994a).
U.S. EPA, Methods for Measuring the Acute Toxicity of Effluents and Receiving Waters to Freshwater and Marine Organisms, 4th ed. EPA/600/4-90/027F, Environmental Monitoring and Support Laboratory, U.S. EPA, Cincinnati, OH (1993).
Environmental Impact of Construction and Repair Materials on Surface and Ground Waters. Summary of Methodology, Laboratory Results, and Model Development. NCHRP report 448, National Academy Press, Washington, D.C., 2001.
„Grenzwerte am Arbeitsplatz 2011“, Suva Arbeitsmedizin, Luzern

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**